



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Autre communication aux associés
Date de publication: SHAB 08.02.2024
Visible par le public jusqu'au: 08.02.2025
Numéro de publication: UP06-0000001120

Entité de publication
Banque Cantonale du Valais, Place des Cèdres 8, 1950 Sion

Indications sur la notification Banque Cantonale du Valais

Organisation concernée:
Banque Cantonale du Valais
CHE-105.845.241
Rue des Cèdres 8
1950 Sion

Indications sur la notification:
Assemblée générale ordinaire de la Banque Cantonale du Valais du 26 avril 2024

Invitation à soumettre des requêtes pour l'ordre du jour

L'assemblée générale ordinaire de la Banque Cantonale du Valais aura lieu le 26 avril 2024.

Selon l'art. 17 al. 3 des statuts de la Banque Cantonale du Valais, au moins quarante-cinq jours avant l'Assemblée générale, des actionnaires, qui représentent des actions totalisant 0,5% au moins du capital-actions ou des voix, peuvent requérir auprès du Conseil d'administration, par écrit, l'inscription d'un objet à l'ordre du jour, en indiquant les objets de discussion et les propositions, accompagnés d'une motivation succincte.

Le Conseil d'administration donne à ses actionnaires la possibilité de soumettre, par écrit, jusqu'au **8 mars 2024** (date de réception) des requêtes d'inscription à l'ordre du jour accompagnées des propositions formulées auprès de la Banque Cantonale du Valais, Secrétariat du Conseil d'administration, Case postale 128, 1950 Sion, en justifiant des valeurs nominales qu'ils représentent (confirmation de blocage de la banque dépositaire).

Banque Cantonale du Valais
Pierre-Alain Grichting
Président du Conseil d'administration